

ANNEXE

LIGUES SPORTIVES REGIONALES DE FOOTBALL	COMPETENCE GEOGRAPHIQUE (WILAYAS)	SIEGE DE LA LIGUE REGIONALE
ALGER	Alger – Boumerdès – Tizi Ouzou – Bouira – Bejaïa – Tamanghasset	ALGER
ANNABA	Annaba – El Tarf – Guelma – Tébessa — Souk Ahras	ANNABA
CONSTANTINE	Constantine – Jijel – Mila – Skikda – Sétif – Oum El Bouaghi	CONSTANTINE
BLIDA	Blida – Médéa – Tipaza – Chlef – Aïn Defla – Djelfa	BLIDA
ORAN	Oran – Mostaganem – Sidi Bel Abbès – Aïn Témouchent – Tlemcen – Relizane	ORAN
SAIDA	Saïda – Mascara – Tiaret – Tissemsilt – Naâma – Bayadh	SAIDA
BATNA	Batna – Khenchela – Biskra – M’Sila – Bordj Bou Arreridj	BATNA
BECHAR	Béchar – Adrar – Tindouf	BECHAR
OUARGLA	Ouargla – Iaghouat – Illizi – El Oued – Gharđaïa	OUARGLA

**MINISTERE DE L’HABITAT
ET DE L’URBANISME**

Arrêté du 29 Rabie Ethani 1423 correspondant au 11 juillet 2002 portant approbation de la nomenclature des activités et spécialités d’ingénierie du secteur du bâtiment soumises à agrément.

Le ministre l’habitat et de l’urbanisme,

Vu le décret n° 68-652 du 26 décembre 1968, modifié et complété, fixant les conditions dans lesquelles les personnes privées peuvent conclure des contrats ou marchés d’études avec les services du ministère des travaux publics et de la construction ;

Vu le décret présidentiel n° 02-208 du 6 Rabie Ethani 1423 correspondant au 17 juin 2002 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret exécutif n° 92-176 du 4 mai 1992 fixant les attributions du ministre de l’habitat ;

Arrête :

Article 1er. — En application des dispositions de l’article 7 du décret n° 68-652 du 26 décembre 1968, susvisé, est approuvée la nomenclature des activités et spécialités d’ingénierie du secteur du bâtiment soumises à agrément, annexée au présent arrêté .

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire .

Fait à Alger, le 29 Rabie Ethani 1423 correspondant au 11 juillet 2002.

Mohamed Nadir HAMIMID.

**NOMENCLATURE DES ACTIVITES
ET SPECIALITES D’INGENIERIE DU SECTEUR
DU BATIMENT SOUMISES A AGREMENT**

I – ETUDES, CONCEPTION, EXPERTISES

- 1 – Génie civil,
- 2 – Topographie,
- 3 – Viabilisation,
- 4 – Lotissement,
- 5 – Aménagement urbain,
- 6 – Aménagement rural,
- 7 – Urbanisme,
- 8 – Stabilité des sites,
- 9 – Fondations et fondations spéciales,
- 10 – Restauration, réhabilitation,
- 11 – Faisabilité de projets,
- 12 – Mécanique des sols,
- 13 – Géotechnique,
- 14 – Structures en béton, béton armé et béton précontraint,
- 15 – Charpentes métalliques,
- 16 – Structures en bois et autres,
- 17 – Suivi des travaux de construction,
- 18 – Microzonage, vulnérabilité et renforcement des ouvrages,
- 19 – Diagnostics, expertises, contre-expertises.

II – EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS DE BATIMENT

- 20 – Electricité, téléphone,
- 21 – Gaz,
- 22 – Plomberie sanitaire et alimentation en eau,
- 23 – Chauffage, climatisation et ventilation,
- 24 – Etanchéité et couvertures toitures,
- 25 – Installation de protection contre l'incendie,
- 26 – Installation de protection contre le vol,
- 27 – Installation acoustique,
- 28 – Installation d'ascenseur, monte-charges, escaliers mécaniques,
- 29 – Installation d'équipements de cuisine,
- 30 – Installation d'équipements hospitaliers,
- 31 – Installation d'équipements éducatifs,
- 32 – Installation d'équipements universitaires,
- 33 – Installation d'équipements culturels,
- 34 – Installation d'équipements sportifs,
- 35 – Installation d'équipements administratifs,
- 36 – Installation d'équipements audio-visuels,
- 37 – Installation d'équipements de sonorisation et d'électronique,
- 38 – Installation d'équipements thermiques ;
- 39 – Installation de revêtements spéciaux,
- 40 – Installation d'équipements autres.

III – ORGANISATION, ASSISTANCE TECHNIQUE ET CONSEILS

- 41 – Conseils et assistance technique aux maîtres d'ouvrages,
- 42 – Organisation de l'entreprise de bâtiment,
- 43 – Organisation de chantiers de bâtiment.

Downloaded from : www.Lkeria.com

Juridique immobilier